LA lettre AUX locataires







LE MAGAZINE DE TERRITOIRE HABITAT



Bientôt 100 ans d'habitations dans le Territoire de Belfort!

Florian Bouquet

TOUJOURS Á VOS CÔTÉS

Profondément marquée par la crise sanitaire, l'année 2020 restera comme une période particulière dans nos habitudes, nos modes de fonctionnement, nos rapports sociaux. Elle aura aussi montré nos capacités respectives à nous adapter aux circonstances, à adapter nos contacts et à innover pour recentrer nos actions sur l'essentiel.

Ainsi, comme lors du premier confinement, la campagne d'appels auprès des personnes isolées de plus de 65 ans s'est intensifiée et a mobilisé près de 30 collaborateurs.

Le Conseil d'administration a fait le choix de ne pas augmenter les loyers en 2021 en raison de la situation sanitaire et de ses conséquences économiques. Territoire habitat est le seul bailleur de Franche-Comté à avoir fait ce choix et l'un des rares sur le plan national. Mais la volonté était claire de faire preuve de solidarité avec nos habitants malgré la politique de diminution des ressources engagées par l'Etat depuis 2018.

En tenant compte des restrictions règlementaires à la libre circulation, nous avons choisi de rester ouvert au public en adaptant nos horaires aux règles fixées pour maintenir nos services, nos accueils et être à

votre contact tout en respectant la distanciation sociale. Ainsi, les collaborateurs de terrain, sont restés totalement opérationnels, remplissant leur mission de proximité et de service à vos côtés.

Le 7 janvier prochain marquera un anniversaire pour Territoire habitat avec le début de l'année du 100ème anniversaire. C'est en effet un Décret du 7 janvier 1921 qui donne naissance à l'office public d'habitations à bon marché pour le Territoire de Belfort. C'est un évènement fort que nous fêterons en nous adaptant au contexte mais qui donnera lieu tout au long de l'année, à des évènements et des rappels historiques, comme pour l'anniversaire du 1er conseil d'administration du 11 juin 1921.

La période de Noël débute et c'est l'occasion de lancer un concours de décorations. En participant à l'embellissement de nos immeubles, nous contribuons aussi à faire de ce Noël particulier, une fête mettant en valeur nos habitations, nos quartiers, nos cadres de vie.

En ces derniers jours de l'année, je vous souhaite à vous, à vos familles, à vos amis, des fêtes de fin d'année dans la joie et le partage tout en nous unissant par la pensée à ceux qui souffrent ou sont isolés!

→ Sommaire

PAGES 2-3 **RETOUR SUR**

> Ça s'est passé en 2020

PAGES 4-5 BIENTÔT 100 ANS D'HABITATIONS POUR LA POPULATION

> Retour sur l'histoire de notre Office

PAGE 6 **ÉVÈNEMENT**

> Résultats du concours de jongles

PAGE 7 ACTUALITÉS

> Enquête : enquête supplément de loyer de solidarité

PAGE 8 NOUVEAUTÉ

> Concours de décorations de fin d'année

Ça s'est passé en 2020

L'année 2020 s'est caractérisée par la mise en place de mesures exceptionnelles pour garantir votre sécurité et rester à votre écoute dans le cadre de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Coronavirus. Malgré un contexte compliqué, nous avons intensifié nos actions de terrain : livraison d'opérations neuves et poursuite de travaux d'acquisition-amélioration sur le Département, développement d'importants programmes de réhabilitations énergétiques et de confort, poursuite de travaux d'embellissement et préservation de moments de convivialité et de partage. Poursuivons toutes nos actions de terrain qui dynamisent et valorisent notre image tout en apportant confort et amélioration de la qualité de vie de nos clients.

12 ET 13 FÉVRIER

1ère PARTICIPATION AU SA-LON DE L'ACCESSIBILITÉ ET **DES SERVICES Á LA PORTÉE DE TOUS**

Marie-Hélène Ivol, Vice-Présidente de Territoire habitat et du Conseil Départemental, et Jean-Sébastien Paulus, Directeur Général, sont intervenus pour présenter au public les différents aménagements effectués dans nos logements en faveur des personnes vieillissantes et en situation de handicap.



11 MAI

DÉCONFINEMENT: RELANCE DE LA VIE DE NOTRE OFFICE

Les équipes de Territoire habitat ont mis tout en œuvre pour reprendre une activité la plus normale possible au vu du contexte



sanitaire. Nous avons réadapté notre mode de fonctionnement pour renouer le lien avec les habitants et accueillir le public en toute sécurité (dotation de masques, visières, gants, solution hydro alcoolique, installation de vitrages « Stop Covid » dans nos bornes d'accueil, et adaptation du sens de circulation au Siège pour les files d'attente de nos clients) et relancer notre activité.

Les travaux au sein des logements vacants n'ont pas cessé pendant la période de confinement. Les chantiers de constructions neuves, de réhabilitation, gros entretiens et renouvellement des composants ont repris dès que cela a été possible avec nos fournisseurs. Les protocoles de sécurité liés à la Covid 19 sont évidemment respectés. Le travail a pu reprendre sur un rythme différent mais toujours efficient. Territoire habitat n'a jamais cessé de soutenir ses prestataires pendant cette période inédite.

16 MARS

CONFINEMENT: TERRITOIRE HABITAT UNI ET MOBILISÉ

Pendant cette période difficile traversée par notre pays, les collaborateurs de Territoire habitat se sont fortement mobilisés, sur le terrain ou en télétravail:

- > 100 collaborateurs en télétravail pour maintenir l'activité.
- > Votre Centre de Relations Clients est resté opérationnel.
- grand nombre collaborateurs se sont portés volontaires pour la mise en place d'équipes d'astreintes sur l'ensemble du patrimoine dès le premier jour de confinement. Ils ont tout mis en œuvre pour conserver la qualité de service de Territoire habitat.
- > Vos gestionnaires de vie locative et vos agents de propreté, équipés de visières de protection, de masques, appliquant les consignes de sécurité et les gestes barrières, ont continué d'entretenir les halls de vos résidences malgré des fréquences réduites du fait des contraintes imposées.
- > Une attention particulière a été portée auprès d'environ 1 200 personnes isolées âgées de plus de 70 ans grâce à une campagne d'appels téléphoniques.





27 AOÛT INAUGURATION DE L'ANTENNE DE DELLE-BEAUCOURT



7 SEPTEMBRE INAUGURATION DE L'ANTENNE ARSOT – NORD TERRITOIRE



28 SEPTEMBRE

INAUGURATION DE 8 LOGEMENTS 66 A ET B RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE À CHÂTENOIS-LES-FORGES

15 JUIN

LANCEMENT DU 34° **CONCOURS DE FLEURISSEMENT**

Pour renforcer le lien social avec nos clients, la 34^e édition du concours de fleurissement a été maintenue dans un format inédit pour respecter la distanciation sociale obligatoire.



30 OCTOBRE

RECONFINEMENT: TERRITOIRE HABITAT TOUJOURS Á VOS COTES



Pendant cette période difficile, le Siège Social et les Unités Territoriales restent ouverts avec des horaires réduits. Tous les services de Territoire habitat sont mobilisés pour répondre au mieux à vos attentes.

RETOUR SUR



CHANTIERS JEUNES: UNE ACTION FORTE ET VISIBLE

En 2020, **6 chantiers jeunes** ont été mis en œuvre par Territoire habitat et ses partenaires à Belfort (quartier des Résidences, Glacis), à Offemont (quartier de l'Arsot), à Delle (quartier de la Voinaie). Ils ont permis à **37 jeunes** résidant majoritairement en Quartier Prioritaire de la Ville (Q.P.V.) d'avoir un premier contact avec le monde du travail et de vivre une expérience professionnelle enrichissante.

RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE ET DE CONFORT DE 36 LOGEMENTS 10-12-14 RUE FAIDHERBE Á **BELFORT**

La transition énergétique by Territoire habitat

Dans le cadre de la réhabilitation énergétique et de confort 10-12-14 rue Faidherbe à Belfort, l'immeuble de 36 logements a été équipé d'une chaufferie LI-MITHRA avec 39 panneaux solaires installés sur le toit de l'immeuble.

Efficaces été comme hiver, ces panneaux emmagasinent l'énergie solaire, éolienne et hydraulique et la transforment en électricité. Objectif : Chauffer l'immeuble de manière efficiente tout en préservant l'environnement. Territoire habitat limite ainsi son et votre empreinte écologique, tout en améliorant le confort de vos logements.



ZOOM SUR QUELQUES ÉVÉNEMENTS 2020



14 AVRIL **CONCOURS DE DESSIN SPÉCIAL CONFINEMENT IDÉAL**



9 NOVEMBRE **CONCOURS DE JONGLES**



19 NOVEMBRE **RÉSULTATS DU CONCOURS DE FLEURISSEMENT**

BIENTÔT 100 ANS D'HABITATIONS POUR LA POPULATION DU TERRITOIRE DE BELFORT



Retour sur l'Histoire de notre Office

L'entre-deux-guerres

CONTEXTE HISTORIQUE

En 1918, parmi les problèmes majeurs du Pays figure la crise du logement populaire. Pour la résoudre en partie, le Gouvernement de l'époque entend développer dans tout le pays des Offices Publics d'Habitations à Bon Marché. Ces structures autorisent les collectivités locales à participer à la construction de logements sociaux pour aider les familles modestes à se loger dans de bonnes conditions.

Le Ministre en charge de ce dossier, dans une première circulaire en date du 16 septembre 1918, demande à tous les Préfets de favoriser dans leur département la création d'Offices Publics d'HBM. Dans le Territoire de Belfort, l'Administrateur retarde le processus de mise à l'étude de la création d'un Office Public tant la mainmise industrielle sur la question du logement est forte.

7 JANVIER 1921 : NAISSANCE DE L'OFFICE

Le Ministre insiste auprès du Préfet: « Le problème du logement social est assez vaste pour faire place à toutes les bonnes volontés... Je vous demande de mettre à l'étude la création d'un Office public... La question du logement populaire présente le plus grave intérêt pour le pays... L'heure n'est pas à l'ajournement... J'attache le plus grand prix à être tenu immédiatement au courant des résolutions définitives ».

L'Administrateur ne peut plus tergiverser. Il lance le processus. Ainsi, le 7 janvier 1921 : « Il est créé un Office public d'habitations à bon marché pour le Territoire de Belfort... ».

Décret de création de l'Office Public d'Habitations Bon Marché du Territoire





Vue générale de la cité Japy

11 JUIN 1921: 1^{ER} CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cinq mois après, le 11 juin 1921, la première réunion du Conseil d'Administration de l'Office Public d'Habitations à Bon Marché du Territoire de Belfort se tient en Préfecture.Les administrateurs adoptent les statuts de l'Office. Ils élisent un bureau, le Député Jean-Baptiste Saget en sera le Président.

Dès son installation, le Conseil d'Administration de l'Office HBM du Territoire de Belfort va multiplier la construction de pavillons destinés aux familles à revenu modeste. Les premiers chantiers sont ouverts sur la colline du Mont à Belfort et à Beaucourt. C'est la décennie prodigieuse des cités-jardins.



Jean-Baptiste Saget, 1er Président de l'Office

Plan général de la citéjardins du Mont

LE TEMPS DES CITÉS-JARDINS

Belfort La cité-Jardins du mont-374 logements

De 1922-1930, l'Office HBM du Territoire de Belfort construit, à l'ouest de Belfort, les 374 logements du nouveau quartier du Mont.

Dès 1922, étalées sur 6 programmes successifs, les constructions des architectes Eugène Lux et Paul Giroud font du quartier du Mont la plus grande cité-jardins du Territoire de Belfort.

En 1930, la place Saget devient le centre du nouveau quartier. Pour permettre aux familles de disposer de commerces et de services, l'Office fait construire, de chaque côté de la place Saget, deux immeubles abritant chacun deux boutiques.

Beaucourt Les cités-jardins - 110 logements

En quatre années, de 1922 à 1925, l'Office HBM du Territoire de Belfort fait construire 110 logements sur les coteaux situés à l'entrée ouest de la ville.

En 1921, l'Office entreprend un premier programme de construction de 8 logements sur la commune. L'Office HBM du Territoire de Belfort construira ensuite 10 maisons, 8 en 1922 et 2 en 1923 grâce à une parcelle cédée par l'entreprise Japy Frères au lieu-dit « Chatelot ».

Dans le même temps. l'Office a lancé le programme 1923 qui prévoit la construction de 34 logements à Beaucourt, 2 maisons supplémentaires rue des Vosges et 32 appartements édifiés sur un terrain donné à l'Office par l'industriel Eugène Bornèque. En 1924, une tranche de construction est lancée, privilégiant cette fois les familles nombreuses avec la mise en chantier de 28 appartements de 4 pièces et 10 appartements de 5 pièces. L'ensemble des constructions prend le nom de Cité Bornèque.

En 1925, un dernier programme de cités-jardins est engagé à Beaucourt. Un terrain bien exposé, situé à flanc de coteau, à proximité de l'ancienne route de Dampierre permet la construction de 15 maisons jumelées abritant deux logements de 3 pièces. La nouvelle cité-jardins est baptisée Cité Japy.

Place Saget à Belfort



Résultats du concours de jongles

Le 9 novembre dernier, Territoire habitat a lancé son concours de jongles via sa page Facebook à destination de ses clients, de ses collaborateurs. Le challenge était de réaliser une vidéo la plus longue en réalisant le plus grand nombre de jongles...

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des participants et félicitons les deux grands vainqueurs de ce concours.

Nous avons le plaisir d'offrir aux deux gagnants du concours une carte cadeau d'un montant de 100 € (valable 1 an) à valoir au choix à Leclerc Belfort, Leclerc Sport ou Espace Culturel Leclerc.



413 JONGLES HASSAN NATI Collaborateur Territoire habitat



147 JONGLES
STÉPHANE SPARAPAN
Locataire Territoire habitat





Enquête : supplément de loyer de solidarité

Conformément à la réglementation, certains locataires susceptibles de se voir appliquer un surloyer, vont recevoir une enquête à remplir.

Cette enquête doit être retournée au plus tard pour le 15 février 2021 accompagnée de pièces justificatives, principalement l'avis d'impôt ou avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu (ASDIR) 2020.

Pensez à la retourner au plus vite sans omettre les pièces justificatives demandées et surtout ne dépassez pas les délais, sinon vous risquez des frais de dossier (23 euros) et l'application d'un SLS au taux maximal fixé par la loi dont le montant peut vous mettre en difficultés financières.

En cas de difficultés particulières, votre interlocuteur habituel de Territoire habitat sera en mesure de vous aider.

Comptant sur vous.





LE PRÉSIDENT FLORIAN BOUQUET,
LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ET L'ENSEMBLE DES COLLABORATEURS
VOUS SOUHAITENT DE JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE.



NOUVEAUTÉ

Territoire habitat organise un concours de décorations de fin d'année destiné à l'ensemble de ses clients. **N'hésitez pas à participer à ce concours en remplissant le bulletin d'inscription ci-dessous!** 10 cartes cadeau sont à gagner pour les plus belles réalisations.

CONCOURS DE DÉCORATIONS DE FIN D'ANNÉE



DU 18 AU 30 DÉCEMBRE 2020















BULLETIN DE PARTICIPATION

Inscriptions avant le 30 décembre 12h

Pour participer à ce concours de décorations de fin d'année, il vous suffit de nous envoyer le bulletin de participation (ci-joint) complété par vos soins avec la plus belle photo de votre réalisation par mail à :

concours@th90.fr

Des cartes cadeaux sont à gagner. Les 10 plus beaux décors seront récompensés!

Pour tout renseignement complémentaire, le service Communication est à votre disposition au 03 84 36 70 00.

NOM			
PRÉNOM	VILLE		
	0005	DOCTAL	

Je consens à l'utilisation de mes données à caractère personnel dans les conditions décrites au verso.

Concours ouvert aux locataires à jour de leurs obligations locatives

CONDITIONS GÉNÉRALES

Territoire habitat, représenté par son Directeur Général, organise le concours de décorations de fin d'année dont la finalité est la fidélisation des locataires de Territoire habitat à jour de leurs obligations locatives.

Les informations recueillies pour participer au concours, à savoir : nom, prénom, adresse postale, mail, photo, image ne seront utilisées que dans le cadre de ce concours y compris pour la réalisation de statistiques en interne.

Du seul fait de la participation au concours, les lauréats autorisent Territoire habitat à reproduire et à utiliser leur nom, prénom, photo, image pour diffusion sur les supports suivants : Lettre aux Locataires, Facebook de Territoire habitat sans que cette utilisation puisse conférer aux lauréats un droit à rémunération ou un avantage quelconque autre que la remise du prix gagné. Les données personnelles y compris les photos des participants non lauréats ne seront conservées que 2 mois après la date limite de fin du concours. Les données à caractère personnel des lauréats seront conservées selon les règles d'archivage propres à chaque support. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée et au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi qu'un droit d'opposition, du droit à la limitation du traitement et à l'effacement dans le cadre permis par le Règlement Européen.

Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à :

Monsieur le Directeur

Général Territoire habitat 44 bis rue André Parant

CS 40189 90004 BELFORT Cedex

Vous pouvez, si vous le jugez nécessaire, introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés. Pour votre parfaite information, Territoire habitat a désigné un délégué à la protection des données, que vous pouvez joindre à l'adresse mail dpoeth90.fr afin d'obtenir toute information utile.